

## McKenna, Neil

---

**De :** Kim, Sabrina  
**Envoyé :** Mercredi 1<sup>er</sup> avril 2020, 17 h 05  
**À :** Herbert, Pierre-Olivier (FIN); Clow, Brian; Stickney, Matt; Travers, Patrick  
**Objet :** Confirme : pas de droits de douane sur l'EPI venant de Chine

Génial! Encore plus de sensibilisation. Merci d'avoir vérifié.

Sabrina Kim  
Conseillère en enjeux  
Cabinet du premier ministre  
613-795-7803

Le 1<sup>er</sup> avril 2020, à 16 h 54, Herbert, Pierre-Olivier (FIN) <[pierre-olivier.herbert@canada.ca](mailto:pierre-olivier.herbert@canada.ca)> a écrit :

Pour assurer la libre circulation des fournitures médicales essentielles, le Canada renonce à la taxe de vente et aux droits de douane sur tous les biens, y compris l'EPI en provenance de Chine, importés par des organismes de santé publique, des hôpitaux et des sites de dépistage, et des organismes de première intervention, et ou au nom de ces entités. Pour plus de détails, voir : <https://www.cbsa-asfc.gc.ca/publications/cn-ad/cn20-08-eng.html>.

En outre, le gouvernement reporte le paiement de la taxe de vente et des droits de douane sur les marchandises importées au 30 juin 2020, afin de fournir aux importateurs commerciaux un soutien en matière de flux de trésorerie et de liquidités. Pour plus de détails, voir : <https://www.cbsa-asfc.gc.ca/publications/cn-ad/cn20-11-ernhtml>.

Pierre-Olivier Herbert  
Directeur des communications / Director of Communications  
Cabinet du ministre des Finances / Office of the Minister of Finance  
(613) 769-7480